

Annexe 1.

Les dispositifs de la rection verbale en français parlé. Analyse et distribution dans un corpus oral multi-genres.

Protocole de codage syntaxique.

Ce mémoire s'inscrit dans le cadre descriptif de la grammaire de dépendance, avec l'analyse des dispositifs de la rection verbale dans un corpus de français parlé. Il poursuit un double objectif. Premièrement, nous avons décrit les dispositifs syntaxiques sur base des analyses déjà publiées à leur sujet, et détaillé de nouvelles variantes analysées dans le corpus étudié. Deuxièmement, nous avons voulu observer les usages des dispositifs syntaxiques selon la variation stylistique, dans les divers genres de discours qui composent le corpus.

Pour atteindre ces objectifs, il a fallu procéder à une annotation des dispositifs syntaxiques présents dans le corpus, LOCAS-F. Chaque type et sous-type de dispositif a donc été défini de manière précise.

1 Corpus déjà annoté

La première annotation du corpus LOCAS-F a été réalisée par Noalig Tanguy, Thomas Van Damme, Liesbeth Degand & Anne-Catherine Simon dans le cadre du projet de recherche FRFC « Périphérie gauche des unités de discours ». Cette annotation est syntaxique et prosodique. Dans le cadre de ce mémoire, nous avons ajouté une couche d'annotation à l'annotation syntaxique déjà réalisée, avec le codage des dispositifs de la rection.

L'annotation syntaxique¹ a été réalisée sous Praat et comporte une couche d'annotation pour les unités de rection et une autre pour les séquences, unités plus petites qui composent les unités de rection.

1.1 Unités de rection

L'unité de rection est celle qui segmente le flux de parole. Elle s'organise autour d'un noyau recteur, dont les autres éléments composant l'unité de rection sont dépendants. Il existe trois types d'unités de rection : l'unité de rection verbale (urv), dont le noyau est une construction verbale, l'unité de rection averbale (ura), dont le noyau est un nom, adverbe, adjectif ou un groupe prépositionnel, et l'unité de rection elliptique (ure), qui catégorise des unités semblant incomplètes mais que l'on peut interpréter comme des urv avec le recours au contexte. Les unités de rection peuvent être inachevées (codées « urv-I », « ura-I », etc.), et peuvent être accompagnées d'éléments n'entrant pas dans la rection du noyau recteur. Dans ce cas, l'unité de rection est suivie du signe « + ». Ces éléments accompagnateurs non régis peuvent être par exemple des marqueurs de discours (md), qui relient deux unités entre elles. La catégorie des marqueurs de discours regroupe les connecteurs, les conjonctions de coordination et de subordination, et les marqueurs discursifs ayant une fonction de structuration du discours ou une fonction métadiscursive. Un autre type d'élément non régi est l'associé (a) : ces éléments sont associés à la construction verbale, ils l'accompagnent, mais ne font pas partie de la rection du verbe. L'annotation précise leur place par rapport au verbe recteur : à gauche (ag) ou à droite (ad). Les insertions (codées « insert »), qui sont des unités de rection interrompant une autre unité en cours, sont également codées à part, de même que les pauses remplies (euh), éléments paraverbaux (#) et silences (sil) intervenant entre les unités.

1.2 Séquences

Les séquences sont les unités composant les unités de rection. Elles peuvent être de taille très variable, et peuvent être de deux types : elles sont fonctionnelles si l'unité de rection qui les englobe est verbale ou elliptique, et catégorielles dans le cas où l'unité de rection est averbale.

¹ Nous présentons ici les aspects de l'annotation qui ont été sollicités dans notre recherche. Pour plus de détails nous renvoyons au protocole de codage syntaxique de LOCAS-F, sur lequel se base cette présentation de l'annotation déjà réalisée : Tanguy, Van Damme, Degand & Simon 2012 ; disponible en ligne : <https://dial.uclouvain.be/pr/boreal/object/boreal:119280>.

Les séquences fonctionnelles sont au nombre de quatre et correspondent à la fonction syntaxique occupée par l'élément au sein de la réaction : séquence verbale (SV), séquence sujet (SS), séquence objet (SO), séquence régie (SR).

La séquence verbale comprend la construction verbale ainsi que les éventuels clitiques et pronoms qui lui seraient attachés. Tous les clitiques font partie de la SV, y compris les clitiques sujets. Une urv minimale sera donc composée uniquement d'une SV, si les fonctions de sujet et des éventuels compléments objets et régis sont occupées par des clitiques. C'est également à la SV qu'appartiennent les marques de négation et de restriction portant sur le verbe, les verbes modaux (qui ne sont pas considérés comme des verbes recteurs), les infinitifs sélectionnés par le verbe, des formes figées liées au verbe (constructions verbales figées, constructions à verbe support), les attributs du sujet adjectivaux, et les attributs du sujet nominaux non déterminés.

Par conséquent, ne sont codés comme séquences sujets que les sujets lexicaux.

Les séquences objets sont des éléments lexicaux obligatoires, ou valenciels. Cette catégorie regroupe les compléments directs, indirects, les compléments d'agent, les attributs du sujet quand ils sont des syntagmes nominaux déterminés (définis et indéfinis), et les séquences de constructions impersonnelles (telles que « il y a [SO] »).

Les séquences régies correspondent quant à elles à des compléments non valenciels, mais entrant toutefois dans la réaction du verbe. Ces compléments ne sont pas obligatoires (la valence du verbe ne les requiert pas) mais elles entrent sous le domaine de réaction de la construction verbale. Elles peuvent être pronominalisées et peuvent subir le test de l'extraction, ce qui les différencie des associés. Comme ces derniers, les séquences régies se définissent par leur place par rapport à la séquence verbale : à gauche (SRg) ou à droite (SRd).

Les séquences catégorielles composent les unités de réaction averbales, et quelques unités de réaction elliptiques (celles qui ne peuvent pas être décrites en séquences fonctionnelles). Ces séquences précisent la catégorie grammaticale de l'élément concerné : séquences nominales (SN), séquences adjectivales (SAdj), séquences pronominales (SPron), séquences adverbiales (SAdv) séquences prépositionnelles (SPrep), séquences infinitives (SInf), séquences subordonnées (SSub), séquences interjectives (SInt) et séquences participiales (SPart).

Tout comme les unités de réaction, les séquences peuvent être inachevées. Ces cas sont également codés « ...-I ». Il est également possible qu'une séquence soit interrompue par une autre séquence : insert, associé, etc. Dans ce cas, la suite de la séquence sera codée « ...-S ».

2 Ajout d'une couche d'annotation

L'annotation des dispositifs syntaxiques a été réalisée dans un fichier Excel, dans lequel avaient été extraites les séquences. C'est en effet sur ces unités qu'a porté l'annotation des dispositifs. Chaque ligne de ce fichier correspond à une séquence, ou à un élément hors de la rection : associé, « euh », silence, élément paraverbal. Ce fichier présente une colonne « transcription », avec le flux de parole segmenté en séquences, une colonne « séquence » renseignant le type de séquence (ou la nature d'autres éléments tels que les marqueurs de discours et les associés) pour chaque ligne de transcription. Des colonnes renseignent le nom de l'échantillon, le nom du locuteur, le temps de début et de fin pour chaque ligne, le type d'unité de rection (urv, urv+, ura, etc.), et le type d'unité discursive de base. Nous y avons également intégré les 6 traits situationnels de la grille conceptionnelle adaptée ainsi que le genre auquel appartiennent les échantillons.

Ce fichier contient également les colonnes nécessaires à l'annotation : une colonne « dispositifs » pour y introduire les étiquettes correspondant aux différents dispositifs, ainsi qu'une colonne « familles de dispositifs », afin de pouvoir regrouper les dispositifs semblables dans les analyses. Les familles sont les suivantes : direct, clivée, pseudo-clivée, binarisé, segmentées, *il y a*. Les constructions segmentées regroupent les doubles marquages à gauche et à droite, les associés lexicaux, et les constructions en *A c'est B* et en *c'est B A*. La famille *il y a* regroupe le dispositif *il y a* + expression temporelle, la construction présentative et la construction restrictive. Des colonnes « 2 dispositifs dans 1 ur » et « 2 dispositifs dans 1 séquence » servent à indiquer lorsque deux dispositifs se trouvent dans la même séquence ou la même unité de rection. Une colonne « séquence corrigée », dupliquée de la colonne « séquences » a été introduite pour y modifier les séquences mal annotées. Les propositions de correction et de réanalyse se font dans les colonnes « correction » et « réanalyse ». Les réanalyses concernent surtout des subordonnées, codées comme associés, séquences objets et séquences régies. L'annotation précédente était restée au premier niveau syntaxique (Tanguy, Van Damme, Degand & Simon, 2012:4) ; dans cette annotation nous avons réanalysé les SO, SR ou les associés qui étaient tensés. Ces séquences sont réanalysées au moyen de barres verticales séparant les éléments, comme dans l'exemple ci-dessous, et sont renommées en « urv-A » (unité de rection associée) ou « urv-R » (unité de rection régie) dans la colonne « ur corrigée ».

- (1) alors qu' | il est| dans une crise extraordinaire de surproduction (LOCAS-F ; deb_1 ; sec. 224,8)

Les urv-A et urv-R réanalysées contenant elles-mêmes encore une subordonnée tensée n'ont pas été redécomposées, pour ne pas surcharger l'annotation du corpus avec trop de couches d'annotation. Les subordonnées infinitives, non tensées, n'ont pas été réanalysées, pas plus que les subordonnées relatives. Bien que ces dernières contiennent des dispositifs, nous avons considéré qu'elles étaient dépendantes du nom (ou pronom) qu'elles définissent, et font ainsi partie intégrante de la séquence qui caractérise ce noyau nominal (ou pronominal). De plus, aller jusqu'à un tel niveau d'analyse aurait rendu la lecture du corpus compliquée, étant donné qu'il peut y avoir jusqu'à 5 relatives dans la même séquence, et qu'elles peuvent se trouver dans une urv-A ou urv-R, elles-mêmes déjà réanalysées. Enfin, des colonnes « commentaire correction » et « remarque » ont été ajoutées, pour y indiquer les variantes et les cas particuliers du corpus, ainsi que des observations liées aux réanalyses.

3 Annotation des dispositifs syntaxiques

Cette section présentera, pour chaque dispositif, les traits définitoires qui permettent de le reconnaître et de l'annoter. Les descriptions plus précises et détaillées des dispositifs se trouvent dans le mémoire auquel est annexé ce protocole de codage. Le tableau 1 ci-dessous présente les étiquettes apposées aux dispositifs lors de l'annotation, ainsi que les séquences concernées par ceux-ci.

Tableau 1 – étiquettes et séquences des dispositifs syntaxiques

| Dispositif | Code | Unité de codage |
|--|-------------|------------------------|
| Direct | dir | SV |
| Clivé | cliv | SS, SRg, SRd, SO |
| Pseudo-clivé | pseudo | SV |
| Binarisé | bin | SO |
| Double marquage | 2Mg ; 2Md | ag ; ad |
| Construction en <i>A c'est B</i> | ab | ag |
| Construction en <i>c'est B A</i> | ba | ad |
| Associé lexical | ass_lex | ag, ad |
| <i>Il y a</i> temporel | ilya_temp | SRg, SRd |
| Construction présentative (sujet, objet, régi) | ilya_pres | SS, SO, SRg |
| Construction restrictive | ilya_restr | SS, SO, SRg |

3.1 Dispositif direct

Ce dispositif est codé sur la séquence verbale. Il correspond généralement à l'ordre syntaxique *sujet – verbe – compléments*. Lorsque les séquences régies et objets sont pronominalisées, les clitiques se placent avant le verbe.

- (2) des discussions récentes ont révélé une convergence de vue des trois recteurs de Bruxelles de Liège et de l'UCL (LOCAS-F ; aca_1 ; sec. 165)
- (3) je l'ai pas vue (LOCAS-F ; conv-i_1 ; sec. 258)

L'ordre des compléments est peu libre : les éléments régis non valenciels (SRg) peuvent se placer avant ou après le verbe et son sujet, cependant les compléments objets se placent après le verbe, sauf s'ils sont clitiques.

Ce dispositif ne fait pas intervenir d'auxiliaire de dispositif, tels que les verbes *c'est* et *il y a*. Ces verbes peuvent cependant aussi être recteurs, ils sont alors annotés en dispositif direct. Dans (4), (5), on peut vérifier que *il y a* et *c'est* sont recteurs car ils sont proportionnels à *il y a ça* ; *c'est ça*.

- (4) il y a une musique en jeux sur la sémiologie (LOCAS-F ; conv-f_3 ; sec. 135,2)
- (5) c'est le premier jour (LOCAS-F ; conv-i_2 ; sec. 73,6)

Certaines réalisations sont impossibles avec le dispositif direct :

- L'ordre libre des compléments
- Un adverbe comme élément de rection (par exemple le superlatif *le plus, le plus volontiers*) : **il va à Paris le plus volontiers*
- Des compléments de rection temporels : **je le sais trois jours*
- Certaines valences de quantification (par exemple le partitif : **de la bière n'est pas nocive*) (Blanche-Benveniste et al., 1984:146)
- La modalité de la séquence sujet en dispositif direct. Il est en effet impossible de faire porter une modalité, par exemple restrictive, sur le sujet lexical mis en dispositif direct : **que la démocratie signifie la prospérité pour tous* (exemple forgé sur un exemple du corpus : LOCAS-F ; pol_3 ; sec. 102)

Le dispositif direct permet de trouver des constructions verbales qui ne sont pas accompagnées d'un sujet réalisé, lorsque le verbe recteur est à l'infinitif ou à l'impératif, ce qui n'est pas possible avec d'autres dispositifs.

- (6) regardez ce qui se passe en Allemagne (LOCAS-F ; deb_1 ; sec. 130,8)
- (7) ne pas marcher sur la pelouse (exemple forgé)

3.2 Dispositif clivé

Dans ce dispositif, un élément régi (séquence sujet, régie ou objet) est antéposé au verbe et placé entre *c'est* et *que* :

- (8) *c'est Luc Dubois que* vous m'avez dit d'étudier (LOCAS-F ; conv-f_3 ; sec. 186,6)
- (9) *c'est ma maman qui* m'a toujours dit de le faire (LOCAS-F ; intlib_1 ; sec. 209)

c'est n'est pas recteur mais auxiliaire de dispositif, cela signifie donc qu'il ne régit aucun complément lui-même. Dans l'annotation, la construction clivée est à ne pas confondre avec *c'est* recteur + syntagme nominal + proposition relative. On peut vérifier que l'on a affaire à une clivée et non à un *c'est* recteur grâce au test de proportionnalité : (8) ne correspond pas à *c'est lui*, mais bien à *c'est lui que vous m'avez dit d'étudier*.

Le verbe recteur doit obligatoirement être tensé. L'extraction ne peut porter que sur un élément régi, et non sur un associé ou sur la construction verbale, pas plus que sur des clitiques. Les pronoms semi-lexicaux, cependant, peuvent subir le clivage. L'extraction peut porter sur tous les types de rection : sujet, objet, complément régi. Le dispositif peut également porter sur des syntagmes prépositionnels et certains types de subordonnées :

- (10) *c'est c'est sur ça que* j'insiste beaucoup (LOCAS-F ; intfor_3 ; sec 42,6)
- (11) *c'est sur le terrain que* se gagne où se perd le combat (LOCAS-F ; pol_2 ; sec. 162,2)
- (12) *c'est de The Stars Spangled Banner que* je parle (LOCAS-F ; lec_2 ; sec. 264,1)
- (13) *c'est parce qu'il leur est difficile de valoriser leur expérience scientifique en dehors du monde académique que* de nombreux chercheurs voient leur motivation initiale se dissiper (LOCAS-F ; aca_3 ; sec. 230,9)

Il est possible d'introduire des modalités ainsi que des indications comme *presque* ou *vraiment* sur l'élément régi extrait, qui ne dépendent pas du verbe recteur : la modalité peut porter sur le verbe recteur, sur l'élément régi (14), ou sur les deux. De plus, ce dispositif admet les rections superlatives *le plus*, *le plus volontiers*². Il est également possible d'introduire, entre le *que* de l'extraction et le verbe recteur, un verbe d'opinion (*croire que*, *supposer que*, *présumer que*, *sembler que...*) (15).

- (14) *c'est vraiment euh pas du tout ça que* moi j'apprécie (LOCAS-F ; conv-f_1 ; sec. 208,3)
- (15) *c'est pour ça que je crois que* je suis un gen/ g/ un gentil garçon (LOCAS-F ; intlib_1 ; sec. 269,8)

² Contrairement au dispositif direct.

Les expressions *c'est pour ça que...*, *c'est pour cette raison que...* ne peuvent se construire qu'en dispositif clivé.

Le dispositif admet aussi des restrictions : les éléments qui ne peuvent être contrastés d'un point de vue sémantique ne peuvent pas subir l'extraction, par exemple des éléments faisant référence aux concepts de totalité, de nullité ou d'indétermination. La tournure ne fonctionne pas non plus avec une subordonnée introduite par *puisque*, alors que les subordonnées en *parce que* sont fréquentes en dispositif clivé.

Notons enfin qu'on peut retrouver ce dispositif réalisé sous une « forme courte », qui se réduit à *c'est* + l'élément régi qui est extrait (16) ainsi qu'avec une inversion dans laquelle la construction verbale précède la clivée et se trouve dans une subordonnée introduite par *si* (17).

- (16) qu'est-ce qui est plus facile qu'avant – mine de rien *c'est pas la drague* (LOCAS-F ; intlib_1 ; sec. 47,9)
- (17) **si** je vous parle de politique *c'est en fait à des fins littéraires* (LOCAS-F ; conv-f_2 ; sec. 169,5)

3.3 Dispositif pseudo-clivé

Dans ce dispositif, le sujet vient après le verbe, qui est déplacé à gauche (18 a.). Pour vérifier que l'énoncé est un dispositif pseudo-clivé, on peut faire la transposition en dispositif direct, en éliminant les encadreurs *ce qu-* et *c'est* et en déplaçant la construction verbale à droite du sujet (18 b.). Cette transposition en dispositif direct est une manipulation utile pour vérifier que l'on a affaire à un dispositif. Elle est presque toujours possible, également avec les autres dispositifs.

- (18) a. *ce qui m'intéresse c'est* la guerre ag/ mondiale actuelle (LOCAS-F, intlib_3 ; sec. 228,6)
- b. la guerre mondiale actuelle m'intéresse

La séquence portant l'étiquette est la séquence verbale.

Quelques verbes particuliers sont souvent trouvés sous la forme pseudo-clivée : les verbes de sentiment (*plaire, intéresser, inquiéter, préférer...*) ainsi que *vouloir* et *falloir* et les verbes de parole (*dire, vouloir dire, pouvoir dire*). On la retrouve également dans l'expression *ce qu'il y a, c'est...*

Il est rare de trouver des éléments régis référant à des personnes en dispositif pseudo-clivé. Le dispositif est fréquemment utilisé avec des valences non prépositionnelles, mais il est possible de le rencontrer avec des valences prépositionnelles, dans ce cas sous les formes *ce à quoi, ce dont*. La partie lexicale (deuxième partie du dispositif) peut être un syntagme nominal, une

construction verbale à l'infinitif, ou une construction verbale sous forme de 'que-phrase' ou de 'quand-phrase'.

Ce dispositif permet la récursivité : (ce qui + verbe) c'est que ((ce qui + verbe) c'est + rection), et il permet certaines réalisations que le dispositif direct n'admet pas, tels que les sujets en *que-phrases* (19), ou encore des réalisations liées à des verbes particuliers : le verbe *pratiquer* ne permet pas de construire un infinitif comme élément de rection en dispositif direct, mais le dispositif pseudo-clivé le rend possible.

(19) *ce qui m'embête c'est qu'il n'a pas réussi* (LOCAS-F ; intrad_2 ; sec. 34)

Certains énoncés précédés de verbes présentationnels ne peuvent se construire qu'en dispositif pseudo-clivé : *ce qu'il y a c'est que...*, *ce qui se passe c'est que...*, *ce que je vais faire c'est que...*, *ce que j'ai fait c'est que...*

Il existe une construction semblable au dispositif pseudo-clivé où les formes *un truc*, *ceci*, *une chose* sont utilisés comme des proformes à la place de *ce que* et *ce qui* :

(20) *une des choses qui m'avaient retenue qui m'avaient bouleversée en lisant les quelques biographies de de Hendrix qui existaient c'est* qu'il était d'une timidité extrême dans la vie (LOCAS-F ; intrad_3 ; sec. 18,4)

3.4 Dispositif binarisé

Le dispositif porte sur un élément de rection valenciel, qui est mis en dispositif binarisé et antéposé au verbe. L'intonation de l'élément est une intonation de fin d'énoncé. Cet élément est donc toujours une séquence objet, et il n'est pas repris par un clitique auprès du verbe :

(21) *et euh au Laetare tu es retournée tard* (LOCAS-F ; conv-i_1 ; sec. 151)

(22) *ça tu peux balancer* (LOCAS-F ; conv-i_3 ; sec. 198,4)

(23) *le mot sot elle ne corrige pas* (LOCAS-F ; intfor_2 ; sec. 169,4)

Ce dispositif permet de faire porter la modalité sur l'élément de rection et non sur la construction verbale, ce que ne permet pas le dispositif direct. Il permet également à l'élément de rection de posséder des compléments quantitatifs. Toutefois, le dispositif présente la même restriction que le dispositif direct : le partitif du quantitatif n'est pas autorisé.

Le dispositif possède un « sous-type en *que* » (Blanche-Benveniste et al., 1984:147) : l'élément antéposé peut être suivi d'un *qu-*, qui introduit le reste de la phrase et le verbe recteur (24). Ce *que* permet d'employer les pronoms « moi » et « toi » placés en dispositif binarisé.

(24) *un petit peu sur le côté qu'il m'a dit* (LOCAS-F ; conv-i_2 ; sec. 127,3)

Comme dans (24), nous avons pris la décision d'annoter comme binarisations les paroles rapportées en discours direct qui sont antéposées au verbe. L'annotation syntaxique précédente a annoté toutes les paroles rapportées comme unités de rection à part entière (Tanguy, Van Damme, Degand & Simon, 2012:15), mais il nous a semblé que, lorsque ces paroles étaient antéposées, cela créait les mêmes effets que le dispositif binarisé. Nous les avons donc recodées en séquences objets. Nous n'avons pas réanalysé les paroles rapportées postposées au verbe en SO.

3.5 Double marquage

L'élément doublement marqué est présent deux fois, une fois dans la rection sous forme de clitique, auprès du verbe, et une deuxième fois sous une forme lexicale en dehors de la rection, coréférente à ce clitique. La forme lexicale peut se trouver à droite ou à gauche de la SV. L'étiquette porte sur l'élément en dehors de la rection. Le pronom clitique correspond exactement au marqueur de rection de l'élément lexical. Il faut donc, lors de l'annotation, vérifier la proportionnalité entre ces deux éléments. S'ils ne sont pas proportionnels, on a affaire à un associé lexical.

(25) Vigny bah il va se présenter aux élections (LOCAS-F ; conv-f_2 ; sec. 203,3)

(26) on en reparlera un petit peu plus loin du programme (LOCAS-F ; intfor_2 ; sec. 114,4)

C'est la forme lexicale associée qui porte l'étiquette du dispositif. On code « 2Mg » lorsque que la forme associée est à gauche du verbe, et « 2Md » si elle est à droite.

Notons que les cas d'emplois figés d'un verbe avec *en* ne sont pas annotés comme doubles marquages (27). En effet, dans (27) *en* ne correspond pas à la valence de *ce que me disent les syndicats*. On a ici affaire à une forme de figement, un usage de *croire* avec *en*.

(27) si j'en crois euh ce que me disent euh les syndicats (LOCAS-F ; deb_1 ; sec. 70,9)

3.6 Constructions en *A c'est B* et en *en c'est B A*

Ces structures sont des cas particuliers du double marquage à gauche (*A c'est B*) et du double marquage à droite (*c'est B A*).

La structure de la construction en *A c'est B* est **ag + c'est + SO**. L'élément associé A peut être de plusieurs types : lexical (28), verbal (29), pronominal (30).

(28) le phonostyle **c'est** un un objet d'étude particulier (LOCAS-F ; cnf_1 ; sec. 44, 6)

(29) changer la vie en quatre-vingt-un **c'est** quoi en deux-mille-douze (LOCAS-F ; deb_3 ; sec. 61,4)

(30) ça **c'est** le plan de Pompéi (LOCAS-F ; conv-i_2 ; sec. 43)

La construction en *c'est B A* est très semblable, les éléments A et B sont de même nature que dans la construction en *A c'est B*. Sa structure est **c'est + SO + ad**.

- (31) [(c'est quoi)_{SV} (le symbole d'un changement fort dans votre projet)_{ad}]_{urv} (LOCAS-F ; deb_2 ; sec. 64,3)
 (32) [(c'est très dur)_{SV} (**de dire ça**)_{ad} (sans doute)_{ad}]_{urv+} (LOCAS-F ; intlib_2 ; sec. 196,4)
 (33) [(c'est pas)_{SV} (mes sauveurs)_{SO}]_{urv} (mes enfants)_{ad} (LOCAS-F ; intlib_2 ; sec. 216)

Dans l'annotation, il faut prendre garde à ne pas confondre ces structures avec un *c'est* recteur. On peut facilement le vérifier avec le test de proportionnalité : (33) est proportionnel à *mes enfants sont pas mes sauveurs* (moyennant parfois une modification en genre et nombre de *c'est*), ou *ils sont pas ça* mais n'est pas proportionnel à *c'est pas ça*.

Notons que lorsque l'élément B est une proposition infinitive (32), l'ajout de *de* est nécessaire pour introduire l'infinitif.

On peut vérifier que l'on a affaire à de telles constructions en examinant la coréférence avec *c'*. En effet, l'élément A de la construction en *A c'est B*, et l'élément B de la construction en *c'est B A* sont proportionnels au pronom *c'*.

3.7 Associé lexical

L'associé lexical est un associé antéposé à la construction verbale, qui peut être repris dans la séquence verbale par un clitique ou une forme pronominale. Ce qui le différencie du double marquage est que la partie lexicale associée ne correspond pas exactement à la rection : il n'y a pas de marqueur de rection (préposition).

- (34) ça on en reparlera un petit peu plus loin
 (35) *le musicologue en question* son nom m'échappe
 (36) *Aragon* il regrette

La séquence qui est annotée est généralement l'associé gauche. Dans de rares cas, lorsque l'associé lexical est un pronom semi-lexical, il peut se trouver à droite du verbe, auquel cas *c'est* l'associé droit qui porte l'étiquette du dispositif.

3.8 Dispositif verbal nominalisant

L'élément de rection est placé en début de phrase et est suivi d'un élément *qu-*, introduisant le syntagme verbal : **élément régi + qu- + syntagme verbal**.

- (37) les gens qui sont assis / un qui est assis (Blanche-Benveniste et al., 1984:148)
 (38) l'histoire que tu racontes / celle que tu racontes (Blanche-Benveniste et al., 1984:148)

Ce dispositif est souvent trouvé dans des énoncés exclamatifs formant un énoncé sans verbe principal. Nous n'en avons pas trouvé d'occurrence dans le corpus. Pour ce qui est de la séquence à étiqueter, nous pensons que la séquence qu'il concerne est la séquence nominale (séquence catégorielle dans une ura), puisque ce dispositif ne sollicite pas de verbe recteur.

3.9 Structures corrélatives

Ces structures impliquent deux constructions verbales symétriques et indépendantes l'une de l'autre : *Tantôt... tantôt... , plus... plus..., plus... moins, moins... plus.*

(39) la télé *plus* c'est bête *plus* on la regarde (Savelli 2, 8009, Blanche-Benveniste 1997:100)

L'élément mis dans cette structure peut être le verbe, des compléments, des adverbes ou des adjectifs. Les éléments dans cette structure doivent être compatibles avec la notion de quantité ou d'intensité.

Ce dispositif ne présente aucune occurrence dans LOCAS-F.

3.10 Dispositifs en *il y a*

Ces dispositifs ne sont pas à confondre avec *il y a* recteur (40). Dans les dispositifs en *il y a*, ce dernier est un verbe support, ou auxiliaire de dispositif.

(40) [(il y a)_{SV} (du monde)_{SO}]_{URV} (LOCAS-F ; intlib_2 ; sec. 329,3)

3.10.1 *il y a introduisant une expression temporelle*

il y a précède un élément régi à valeur temporelle (41 a.). On peut le remplacer dans une majorité de cas par l'adverbe *depuis*. *il y a* est une formule grammaticalisée, et le dispositif fonctionne comme un syntagme prépositionnel, comme si *il y a* était une préposition précédant un nom. Ce dispositif accepte l'extraction, de la même manière qu'on pourrait la faire subir à un syntagme prépositionnel (41 b.).

(41) a. *il y a deux ans* nous avons suivi le chemin spirituel de Bernadette (LOCAS-F ; hom_2 ; sec. 160,3)
b. c'est *il y a deux ans* que nous avons suivi le chemin spirituel de Bernadette

3.10.2 *Construction présentative*

L'élément régi est pris entre *il y a* et *qu-*. Cet élément peut être une séquence sujet (42), objet (43), régie (44), ou le clitique *en* (45).

(42) *il y a un type qui* a déjà fait ça (LOCAS-F ; single_3 ; sec. 128,3)

(43) *il y a des mots que* je ne comprends pas (LOCAS-F ; intfor_3 ; sec. 70,7)

- (44) *il y a des livres euh autour desquels euh euh j'ai tourné pendant des mois cherchant la porte* (LOCAS-F ; intrad_3 ; sec. 195,2)
- (45) *il y en a qui étaient arrivés genre deux jours avant un truc comme ça* (LOCAS-F ; rev_2 ; sec. 150,1)

Dans une variante de ce dispositif, c'est *avoir* conjugué qui joue le rôle de support :

- (46) *j'ai encore des élèves qui grasseyent véritablement* (LOCAS-F ; intfor_2 ; sec. 138,6)
- (47) *tu as Pierre qui dit euh ouais elle a bien maigri* (LOCAS-F ; conv-i_1 ; sec. 227,7)

Une autre variante semble exister, dans laquelle *qu-* est absent, et remplacé par *ils*, voire dans certains cas par un autre clitique dans la construction verbale, tel un double marquage. Nous considérons ces cas comme des constructions présentatives, car la valeur informationnelle du présentatif nous paraît primer sur le double marquage :

- (48) *il y en a - à Paris (...) qu'est-ce qu'ils vont voir*
- (49) *ils parlent vraiment français il y en a*
- (50) *il y a des planètes des fois elles sont désertes*
- (51) *il y avait le docteur Parpalaid la vieille dame l'aimait pas*
(exemples de Blanche-Benveniste et al., 1991:66)

3.10.3 *il y a comme support de la restriction ne... que :*

L'élément régi est placé entre *il n'y a qu-* ... *qu-*. La mise en dispositif peut s'appliquer aux trois types d'éléments régis.

- (52) *il n' il n'y a pas que les Flamands et et les non Flamands qui sont en guerre* (LOCAS-F ; intlib_3 ; sec. 117,3)
- (53) *il n'y a qu'à moi qu'il ne veut pas parler* (Blanche-Benveniste et al., 1991 :65).
- (54) *il n'y a que dans le domaine de l'économie qu'un projet similaire se dessine* (exemple forgé sur base d'un énoncé en dispositif direct appartenant au corpus)

Ce dispositif permet d'appliquer la modalité restrictive au constituant sujet lorsqu'il est placé devant le verbe. En effet, en dispositif direct, la modalité restrictive ne peut porter que sur des constituants se trouvant après le verbe. Pour la faire porter sur le sujet antéposé au verbe, on est obligé de recourir à ce dispositif.